



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Loire



Rapport d'activité

2023

PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 13 JUIN 2024

LE RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Présenté lors de l'Assemblée Générale



Bonjour à toutes et tous et merci d'avoir répondu présents à notre invitation.

Comme chaque année l'AGO nous permet de vous faire part de la vie de notre association avec ses réussites et ses déconvenues.

Tout d'abord je souhaite rappeler brièvement que le CIDFF de la Loire (association loi 1901) appartient au réseau national des CIDFF (97 à ce jour) et que nous disposons d'un agrément quinquennal délivré par l'Etat pour exercer une mission d'intérêt général.

Ce réseau a été créé par l'Etat il y a 52 ans pour mettre en œuvre sa politique publique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il joue ainsi un rôle de vigie et d'expertise.

Notre objet est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de construire l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour remplir cette mission, une équipe pluridisciplinaire composée de 7 professionnelles salariées se relaie pour assurer l'accueil, l'information juridique, l'accompagnement professionnel ainsi que des missions d'éducation, formation et sensibilisation auprès de différents publics. Nous attachons une importance toute particulière à cette mission de prévention pour faire reculer le sexisme et faire avancer les droits des femmes et l'égalité femmes/hommes.

Nous avons coutume de dire au CIDFF que c'est « tous les jours le 8 mars » pour faire évoluer la place réservée aux femmes dans tous les domaines : travail, culture, sports, politique... afin qu'elles puissent accéder à la pleine citoyenneté.

Il s'agit bien là de lutter contre une discrimination. Ainsi, le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité de janvier 2024 démontre à nouveau que le respect de la femme dans la société est encore loin d'être acquis. Deux indicateurs : 70% des femmes estiment ne pas avoir reçu le même traitement que leurs frères dans la vie de famille et 70% des hommes pensent encore qu'un homme doit avoir la responsabilité financière de sa famille pour être respecté dans la société.

Vous voyez le chantier est immense et il reste encore beaucoup à faire, même si dans son ensemble la population est de plus en plus consciente et tolère de moins en moins les stéréotypes.

Pour ce qui est de la vie de notre association 2023 a été, malheureusement, perturbé par le départ soudain de notre directrice pour une longue maladie. Elle n'a pas encore pu reprendre son poste et après une vacance de direction de quelque mois, nous avons retrouvé notre ancienne directrice Mellila Bakha (ici présente).

Je dois ici remercier l'équipe qui a fait front et m'a aidé à faire vivre l'association pendant ces quelques mois.

Notre conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2023 (27 février, 19 juin, 25 septembre et 11 décembre) et notre comité des financeurs s'est réuni pour la 3ème année consécutive en décembre. Je tiens à remercier tous ses membres (Etat, CAF, collectivités territoriales, Conseil Départemental) pour leur soutien.

Je laisse maintenant la parole à l'équipe qui va vous présenter notre rapport d'activité.

Je vous remercie de votre attention.

BRIGITTE MARTY

Présidente

SOMMAIRE

- **2023: LA FIN DU SEXISME EN FRANCE ?** **p. 2**
 - Focus sur le rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) p. 2
 - La loi progresse en 2023 p. 3
- **LE RÉSEAU DES CIDFF** **p. 4**
 - La Fédération Nationale des CIDFF p. 4
 - Le CIDFF de la Loire p. 4
- **À PROPOS DE L'ASSOCIATION DU CIDFF DE LA LOIRE** **p. 5**
 - Une double stratégie d'action p. 5
 - Trois services complémentaires p. 6
- **ACCÈS AU DROIT** **p. 7**
 - Publics p. 8
 - Problématiques traitées p. 10
 - Partenariat p. 11
- **ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI** **p. 13**
 - Programme ARIANE p. 14
 - Tremplins Emploi #Femmes p. 17
 - Dispositif L.O.I.R.E p. 18
- **ÉDUCATION ET SENSIBILISATION** **p. 20**
 - Sensibilisation des jeunes p. 20
 - Les Semaines de l'Égalité p. 21
 - Sensibilisation des (futur.es) professionnel.les p. 22
 - Ressources en prêt p. 23
- **FORMATIONS COLLECTIVES DE L'ÉQUIPE** **p. 25**
- **PERSPECTIVES 2024** **p. 26**
- **IMPLANTATION TERRITORIALE** **p. 28**
- **NOS PARTENAIRES FINANCIERS** **p. 29**
- **COMPOSITION DE L'ASSOCIATION** **p. 30**
 - Liste des membres du Conseil d'Administration
 - Liste du personnel

2023 : LA FIN DU SEXISME EN FRANCE ?

FOCUS SUR LE RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DES LIEUX DU SEXISME EN FRANCE (HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES)

À consulter en intégralité sur <https://www.vie-publique.fr/rapport/287924-rapport-hce-etat-des-lieux-du-sexisme-en-france-2023>

Publié le 24 janvier 2024 (Rapport n°2024-01-22-STER-61) par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, le **"Rapport - 6ème état des lieux du sexisme en France : s'attaquer aux racines du sexisme"** dresse une fois de plus un constat alarmant pour l'année 2023 : **"Le sexisme commence à la maison, continue à l'école et explose en ligne"**.

En effet, **9 femmes sur 10 déclarent avoir personnellement subi une situation sexiste**.

Un sexisme omniprésent

• Au sein du foyer familial et/ou conjugal

- Un **retour aux valeurs traditionnelles** chez les hommes : **70%**, c'est le nombre d'hommes pensant qu'**un homme doit avoir la responsabilité financière de sa famille pour être respecté dans la société**.
- ... mais aussi chez les femmes : **34 %** (+7 points par rapport à 2022) sont d'accord avec l'idée « qu'il est **normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants** » .
- **37% des femmes** déclarent toujours **avoir vécu une situation de non-consentement**. Le chiffre s'élève à **plus de 50% chez les 25-34 ans**.

• A l'école

- **Près de la moitié des femmes** âgées de **25-34 ans** estiment **ne pas avoir reçu le même traitement que les garçons**.
- **2/3** des personnes interrogées **n'ont jamais suivi de séance d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle**, et ce malgré ce que prévoit la loi en matière d'éducation à l'égalité.

• Au travail

- **Plus d'un homme sur 5 de 25-34 ans** considère **normal d'avoir un salaire supérieur à sa collègue à poste égal**.
- **74%** des femmes n'ont **jamais envisagé de carrière dans les domaines scientifiques ou techniques**.

• En ligne

- **92%** des **vidéos pour enfants** contiennent des **stéréotypes genrés**.
- **64% des hommes de 25-34 ans** imitent les **contenus misogynes et violents** diffusés dans les vidéos pornographiques **au sein de leurs relations sexuelles**.

Chez les hommes, la persistance de **réflexes masculinistes** se fait ressentir : **37%** (+3 points par rapport en 2022) **considèrent le féminisme comme une menace** pour leur place dans la société. D'autre part, **1/4 des hommes âgés de 25-34 ans** pense qu'il **faut parfois être violent pour se faire respecter**.

Ainsi, il est urgent d'augmenter le nombre de sensibilisations de prévention, et ce, dès le plus jeune âge, afin de faire changer les mentalités. Il s'agit d'ailleurs d'un des axes phares du CIDFF de la Loire.

LA LOI PROGRESSE EN 2023

24 JANVIER 2023



28 FÉVRIER 2023

AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

La loi n° 2023-140 crée une **aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales** sous la forme d'un don ou d'un prêt, sans intérêts. L'objectif est de **permettre aux victimes de quitter rapidement le foyer conjugal** pour se mettre à l'abri et reprendre une **vie libre de violences**. Par ailleurs, le remboursement de ce prêt peut être mis à la charge du conjoint, partenaire ou concubin violent.

19 JUILLET 2023

FÉMINISATION DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

La loi n° 2023-623 vise à accélérer la **féminisation de la haute fonction publique** en portant à **50%** le quota obligatoire de primo-nominations féminines aux emplois supérieurs et de direction. Elle instaure aussi un **index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique**.

Ces données sont retrouvables sur le site Vie-Publique.fr (La Rédaction. (dernière modification le 01/03/2024). *L'évolution des droits des femmes : chronologie*. Vie publique. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>)

SANCTION DE L'OUTRAGE SEXISTE ET SEXUEL

La loi n° 2023-22 d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (Lopmi) revoit le code pénal pour **sanctionner plus sévèrement l'outrage sexiste et sexuel**, qui devient un **délit** dans certaines circonstances aggravantes, comme lorsqu'il est infligé à un enfant. L'outrage aggravé est désormais passible de 3 750 euros d'amende, avec la possibilité d'une amende forfaitaire de 300 euros. Cette loi sécuritaire prévoit également l'augmentation du nombre d'enquêteurs spécialisés et des intervenants sociaux police-gendarmerie dans l'objectif de renforcer la **lutte contre les violences intrafamiliales**, ainsi que la **généralisation du dépôt de plainte "hors les murs"** d'un commissariat.

8 MARS 2023

CONGÉ MENSTRUEL

Si le chemin vers la généralisation du congé menstruel en France est encore long, la **mairie de Saint-Ouen-sur-Seine est la première collectivité à l'instaurer** pour ses agentes en mars 2023. Ce "congé" s'adresse notamment aux femmes qui souffrent de **règles douloureuses et/ou incapacitantes**, ou encore de la maladie de l'**endométriose**.

12 DECEMBRE 2023

VERS UNE INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION ?

Un **projet de loi constitutionnelle relatif à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)** est présenté en **Conseil des ministres** en décembre 2023, suite à la proposition de loi d'octobre 2022 de l'Assemblée nationale visant à **inscrire l'IVG dans la Constitution française**. Face aux menaces anti-féministes un peu partout dans le monde (Etats-Unis, Hongrie, Pologne, Malte...), **protéger le droit à l'IVG**, et notamment au niveau juridique, demeure crucial.

LE RÉSEAU DES CIDFF

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CIDFF

Depuis **1972**, les **Centres d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles** informent et accompagnent des femmes sur leurs droits en vue de leur **émancipation** et de leur **autonomie**. Aujourd'hui, le réseau des CIDFF est composé de **98 associations locales** et de **13 fédérations régionales** sur le territoire français.

Grâce à son ancienneté et à son fort ancrage territorial, il est le **premier réseau de proximité en matière d'informations sur les droits des femmes** et une structure importante de politique publique en termes d'**égalité entre les femmes et les hommes**, mais également de **lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre les discriminations**.

La **Fédération Nationale des CIDFF** transmet son expertise aux **pouvoirs publics** par l'analyse des informations de terrain communiquées par les CIDFF et par la mise en œuvre d'actions ciblées et relatives aux droits des femmes et des familles. **Le réseau national a par ailleurs fêté ses 50 ans en 2022.**

LE CIDFF DE LA LOIRE

Le CIDFF de la Loire (42) est une **association Loi 1901 qui exerce une mission d'intérêt général, confiée par l'État.**

Ses objectifs sont de :

- **promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes,**
- **favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes dans leur diversité afin qu'elles puissent accéder à la pleine citoyenneté.**

Bien que ce principe d'égalité soit aujourd'hui acquis juridiquement, certaines avancées formelles demeurent fragiles et **un certain nombre d'inégalités perdurent.**

Le CIDFF de la Loire adhère à la **Charte de la Fédération Nationale des CIDFF** et est ainsi rattaché à la **Fédération Régionale AURA**. Il dispose d'une **habilitation de l'État** (Service des Droits des Femmes) délivrée dans le cadre d'une Convention quinquennale (2022-2026).

Décret n°2015-1745 du 23 décembre 2015 du code de l'action sociale et des familles.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DU CIDFF DE LA LOIRE

UNE DOUBLE STRATÉGIE D'ACTION

L'objectif du CIDFF est de **compenser les désavantages en apportant des solutions aux difficultés vécues par les personnes subissant les effets directs des inégalités.**

Son équipe pluridisciplinaire se charge ainsi d'**accueillir**, d'**informer** et d'**accompagner** tous les publics qui souhaiteraient connaître et user de leurs **droits** dans tous les domaines, de la **formation** à l'**emploi**, en passant par la **santé** ou encore la **famille**.

Un des publics phares du CIDFF reste les femmes puisqu'elles sont les cibles du sexisme qui se retrouve au sein de ces différentes sphères.

Les professionnelles du CIDFF ont également pour mission d'**agir sur les mécanismes de la domination**, notamment en **limitant l'impact différencié du « droit commun »** sur la situation des femmes et des hommes, en venant en **appui aux acteur.ice.s** (formation, conseil), mais aussi en **transformant l'imaginaire collectif** par des sensibilisations en direction du grand public, et surtout des **jeunes générations**.

Ce deuxième axe d'intervention qui vise des **changements plus profonds de la société** a donc pour objectif de produire des effets susceptibles de se manifester sur le long terme.

7 PROFESSIONNELLES

Soit 6.4 ETP

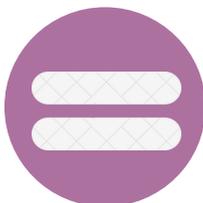
- 1 chargée d'accueil
- 2 juristes
- 2 conseillères à l'emploi
- 1 assistante de gestion
- 1 directrice

TROIS SERVICES COMPLÉMENTAIRES



Accès au droit

Information gratuite et confidentielle de toute personne qui souhaite connaître ses droits et obligations en lien avec des problèmes concrets de la vie quotidienne : famille/parentalité, travail, violences et discriminations...



Accompagnement vers l'emploi

Accompagnement personnalisé et renforcé (en individuel et en groupe) de femmes très éloignées de l'emploi, en les outillant dans leur reprise d'activité : garde d'enfants, articulation des temps de vie, connaissance de leurs droits, élargissement des choix professionnels...



Éducation et sensibilisation

Éducation/sensibilisation des jeunes autour de l'égalité femmes-hommes/filles-garçons, des discriminations, des violences sexistes et sexuelles, de l'histoire des droits des femmes, de la mixité professionnelle...

Interventions de sensibilisation auprès des publics de professionnel.les et futur.es professionnel.les.

Les salariées du CIDFF sont elles-mêmes formées en interne et diplômées de formation.



L'ACCÈS AU DROIT

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, le CIDFF de la Loire assure un **service départemental d'accès au droit, confidentiel et gratuit**, assuré par des **juristes** diplômées et expérimentées.

Un des piliers de l'association est ainsi de rendre l'information juridique accessible, compréhensible et appropriable par chacun.e, dans une époque où la vie sociale se juridicise.

Les juristes apportent une **écoute globale et personnalisée** afin d'aider les personnes à obtenir des informations concernant leur(s) problématique(s).

12 lieux de permanences existent sur l'ensemble du département de la Loire, dont **9 en QPV** (Quartiers Prioritaires de la Ville) et **2 en milieu rural**. Les permanences ont lieu : aux Centres Sociaux de Saint-Julien (Saint-Chamond), du Babet (Saint-Étienne) et du Nelumbo (Andrézieux-Bouthéon) ; au siège du CIDFF (Maison de l'Emploi, Saint-Étienne), aux Maisons des Services du Pilat rhodanien (Pélussin), de Saint-Clair (Roanne), du Parc des Sports (Roanne) et de Boën-sur-Lignon ; au PAD TGI de Saint-Étienne (CDAD, permanences téléphoniques), au Point d'Accueil Femmes Familles Jeunes (Roanne), au Point Rencontre Emploi (Feurs) et au Pôle de Services du Chambon-Feugerolles.

* Famille et vie conjugale

Information et orientation juridiques autour du mariage/PACS, rupture conjugale, pension alimentaire, garde d'enfants, autorité parentale... Les juristes peuvent également faire connaître les différentes procédures en simplifiant les termes juridiques ou aider à clarifier des décisions déjà rendues.

* Lutte contre les violences faites aux femmes

Violences au sein du couple, agressions sexuelles, harcèlement sexuel au travail, mutilations, prostitution, cyberviolences... Que la violence soit physique, sexuelle, psychologique ou économique, elle reste une infraction à la loi et s'inscrit dans le **continuum des violences**. Les juristes peuvent aider la personne à qualifier les faits dont elle a été victime et l'informer sur ses droits. La victime peut bénéficier d'informations à tous les stades de la procédure pénale.

Entretiens physiques ou par téléphone.

Exclusivement sur RDV auprès du standard :

04 77 01 33 55

Durée : **30 min à 1h**

Les permanences téléphoniques permettent notamment de ne pas dépasser un délai de deux semaines entre la formulation de la demande et son traitement.



• Droit social/droit du travail

Information sur l'exécution et la rupture du contrat de travail, relations avec l'employeur, violences au travail (harcèlement sexuel ou moral, agissements sexistes), discriminations à l'embauche ou dans le travail, congés liés à la parentalité...

Les juristes s'inscrivent dans un travail de qualification et d'analyse juridique. Lors de l'entretien, la personne expose les faits dans leur globalité, ce qui peut parfois révéler des **problèmes plus généraux non formulés en première intention**. Après l'avoir informée sur le plan juridique, les juristes peuvent **orienter la personne en interne** (vers des conseillères à l'emploi du CIDFF, par exemple) **ou en externe**, en s'appuyant sur des **ressources de proximité** (aide aux victimes, action sociale, justice, etc.).

PUBLICS

Entretiens individuels

831 personnes ont reçu une information juridique individuelle ou en couple en 2023, et **968 entretiens individuels ou en couple** ont été réalisés. Cela signifie que certaines personnes ont consulté les juristes du CIDFF plusieurs fois au cours de l'année.

En ce qui concerne les personnes informées individuellement, le **public demeure, tout comme en 2022, à majorité féminin à 72,7%** (68,3% en 2022).

21,4% sont des hommes (23,4% en 2022), **4% sont des couples** (7,3% en 2022) et **1,9% sont des professionnels** (1% en 2022). Pour l'année 2023, les résultats restent binaires et ne rendent pas compte d'une part du public ayant une identité de genre neutre ou non-binaire (population de minorités de genre).

97,6% des personnes accompagnées dans le cadre de l'accès au droit **n'avaient jamais été en contact avec le CIDFF auparavant**.

Ce taux démontre, tout comme pour 2022 (95,9%), un élargissement et/ou un renouvellement important des publics touchés.

Le nombre d'entretiens a néanmoins baissé depuis 2022 et passe de 1366 à 968. Les demandes restent constantes mais les gens ne se déplacent pas toujours aux rendez-vous et ne préviennent parfois pas de leur absence. Par conséquent, ils ne sont donc pas comptabilisés dans le nombre d'entretiens réalisés.

En effet, les agendas des juristes sont pleins ou presque. Certaines périodes sont plus propices que d'autres à l'assiduité, notamment hors des périodes de vacances scolaires. Néanmoins, des territoires comme celui de Boën-sur-Lignon présentent des difficultés en termes de demandes liées aux permanences, potentiellement dues à son caractère rural.

En ce qui concerne le mode de délivrance de l'information pour les entretiens individuels, si **75,7% ont lieu en présentiel** (69,1% en 2022), **23,8% se déroulent par téléphone** (29,9% en 2022). Le 0,5% restant correspond à des e-mails ou courriers (0,2%), des visioconférences (0,1%) ou des modalités non spécifiées (0,2%).

Nous remarquons encore une fois qu'une **part non négligeable d'entretiens a lieu par téléphone**. Cela démontre la **capacité du CIDFF à s'adapter aux besoins spécifiques de ses publics**. En effet, le téléphone peut s'avérer être une alternative au présentiel, notamment en termes **d'intimité** concernant des situations parfois délicates que les personnes doivent expliciter, ou encore pour des **personnes ne pouvant/ne voulant se déplacer aux diverses permanences** (habitant.es de zones rurales, personnes non véhiculées, victimes de surveillance par les pairs, etc.). D'autre part, la part grandissante d'appels téléphoniques s'explique également par le **développement du télétravail**.

Entretiens collectifs

En 2023, **13 actions collectives juridiques** réparties sur **28 sessions** ont été réalisées, soit **37 heures**. Ainsi, ce sont **394 personnes** qui ont été informées collectivement sur l'accès au droit.

Parmi les milieux ou organismes concernés par ces actions collectives, **42,8% sont des établissements scolaires, 9,5% des associations, 4,8% des entreprises** et **4,8%** également des **institutions publiques**. **38,1%** de ces interventions ont eu lieu dans des **QPV**.

Tranches d'âge

En décomptant les entretiens individuels auprès des couples et des professionnel.le.s, soit **sur 782 femmes et hommes**, nous dénombrons **2,6%** d'entretiens réalisés avec des **personnes ayant entre 20 et 25 ans** (5,5% avec des personnes de moins de 25 ans en 2022), **41% ayant entre 26 et 45 ans** (43,6% en 2022), et **9,6% ayant plus de 60 ans** (11,4% en 2022).

Nous remarquons que **près de la moitié des publics**, soit la part la plus importante, **ont entre 26 et 45 ans**, tendance déjà observée en 2021 et 2022. **A l'intérieur de cette tranche d'âge, la part des 36-45 ans est toujours plus importante** que pour les 26-35 ans (**24%** contre 17%).

Cette tranche d'âge des 26-45 ans est historiquement la plus représentée dans les services d'accès au droit du CIDFF, et reste sa principale cible. Néanmoins, nous pouvons noter une baisse globale en termes de pourcentage de chacune de ces tranches d'âge, qui peut en partie s'expliquer par une part importante de données liées à l'âge non renseignées (32,2%). D'autre part, cette baisse s'explique par la baisse globale du nombre d'entretiens sur l'année 2023.

Si la **part du public de plus de 60 ans** a diminué depuis 2021/2022, passant de 17,3% en 2021 à 11,4% en 2022 puis 9,6% en 2023, elle **continue de se féminiser**. Même constat que pour 2022 ici, les femmes sont de plus en plus nombreuses puisqu'on note un léger recul de la part d'hommes. En effet, **sur 75 personnes de plus de 60 ans, 56 étaient des femmes (74,7%** contre 67,8% en 2022) contre 19 qui étaient des hommes (25,3% contre 32,2% en 2022).

La **part des plus de 60 ans reste tout de même largement supérieure à celle des 20-25 ans**, qui passe difficilement les portes du CIDFF, peut-être par manque de connaissance du service et/ou du CIDFF. La **part des moins des 20-25 ans concerne en grande partie les femmes** (16 sur 20 personnes âgées entre 20 et 25 ans).

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

Le droit de la famille

Il reste le **domaine prédominant**, tout comme l'année précédente : **45,9%** du total des demandes formulées* s'y rapportent (47,6% en 2022). Ces demandes sont minimisées car certaines demandes relatives au droit des étrangers concernent des problématiques familiales.

Le droit des étrangers

Il s'agit en 2023 du **second domaine le plus traité**, représentant **14,7%** du total des demandes*. Nous remarquons ici une nette augmentation puisque le droit des étrangers ne concernait que 9,5% des demandes en 2022 et 7,6% en 2021.

Le droit social et de la fonction publique

Également connu sous le nom de **droit du travail**, il représente **9,6%** du total des demandes* contre 10,7% en 2022, et perd ainsi sa deuxième place des domaines les plus traités.

Le reste des demandes* concerne entre autres le droit, démarches et aides sociales (5,3%); le droit du logement (5,1%); l'aide aux victimes ou droit pénal (2%); l'insertion professionnelle, formation et création d'entreprise (0,6%); la parentalité et conjugalité (0,3%); la santé, maternité et vie relationnelle (0,2%), etc.

**1058 au total, certaines personnes formulant plusieurs demandes concernant diverses problématiques.*



Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations

Enfin, la **lutte contre les violences à caractère sexiste ou sexuel et les discriminations** représentent **6,6%** (6,4% en 2022) des demandes*.

PARTENARIATS

Près de **77,6% des publics** de l'accès au droit ont été **orientés vers le CIDFF par des partenaires locaux** (75,1% en 2022), ce qui confirme le **rôle clé des professionnel.les de première ligne** dans l'orientation vers le service juridique. Ce taux nous donne également à voir une **bonne identification du CIDFF sur le terrain** ainsi que des **partenariats fonctionnels à l'échelle locale**.

2,9% des modes de connaissances correspondent à une **orientation interne** du CIDFF, soit entre services du CIDFF, ou via les FRCIDFF et FNCIDFF (3,3% en 2022).

La **connaissance du service par le biais des médias, internet, numéros d'urgence** (3919, Réseau France Victimes) ou encore par le **bouche-à-oreille** ou les **relations privées** a augmenté puisqu'elle passe de 9,5% en 2022 à **15,5%** en 2023.

Les **professionnel.les de l'action sociale (20,9%)** et les **tribunaux et structures d'accès au droit (26,3%)** sont les plus nombreux.ses à orienter des publics vers le CIDFF.

Viennent ensuite les **associations de proximité (11,9%)** puis l'ensemble des partenaires restants, englobant les **domaines de la santé, de l'emploi, du scolaire, de la police et gendarmerie et de services municipaux (8,4%)**. Enfin, les **Maisons France Services** orientent **10,1%** des publics vers la structure.

Le rôle prépondérant joué par ces structures appuie donc les tendances observées lors des années précédentes.

Le **nombre d'orientations de professionnel.les de santé** (médecins, hôpitaux, CARSAT, Centres médico-psychologiques, psychologues...) reste, comme pour 2022, **relativement faible** (25, soit 3%, contre 2,7% en 2022).

Il en est de même pour celles des **services de police et de gendarmerie** (0,8% contre 1% en 2022), **qui a également baissé depuis 2021** (12 orientations en 2021, 9 en 2022 et 7 en 2023).

Pourtant, sur 145 morts violentes au sein du couple enregistrées en 2022 par les services de police et unités de gendarmerie (143 en 2021), 81% sont des femmes. 31% des femmes victimes avaient subi des violences antérieures, 65 % de celles-ci avaient déjà signalé ces violences aux forces de sécurité intérieure et 79 % parmi elles avaient déposé une plainte antérieure. Malgré cela, seuls deux auteurs étaient sous contrôle judiciaire et une seule victime s'était vu remettre un téléphone grave danger (*source : « Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple pour l'année. 2022 », Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer*).

Orientation par des partenaires locaux

Dans **44,5% des cas** (52,7% en 2022), les **entretiens individuels ont donné lieu à une orientation externe**, notamment vers des **professionnel.les du droit (28,7%), tribunaux et structures d'accès au droit (25,3%), médiateur.ice/conciliateur.ice de la justice (7,6%), associations de quartier (7,2%), police et gendarmerie (4,9%), Défenseur des droits (3,9%)**, Inspection du travail (3,3%), préfecture (2,7%), médiation familiale (2,6%), syndicats (2,5%), associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes (2,4%), CAF/MSA (2,4%), professionnel.le.s de l'action sociale (2,1%), professionnel.le.s de santé (1,8%), mairie (1%), professionnel.le.s de l'emploi-formation (0,6%), partenaires emploi formation (0,6%), administration (0,4%).

Les entretiens peuvent permettre de faire connaître aux usager.e.s des dispositifs encore peu connus tels que le Défenseur des Droits. **Ils peuvent permettre de désamorcer certaines craintes qui pourraient freiner des démarches comme les dépôts de plaintes par exemple.**



ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Malgré l'**augmentation de la participation des femmes au marché du travail** depuis 1975 en France (**48,5% parmi les personnes actives**, soit en emploi ou en recherche d'emploi, y compris les chômeur.euses ; **48,6% parmi les personnes en emploi**, en 2020, selon l'INSEE), leurs **difficultés d'accès à l'emploi persistent** puisqu'elles sont **spécifiques et genrées, multiples et systémiques** (barrières psychologiques, garde d'enfants, mobilité, etc.).

Le service emploi du CIDFF accompagne des **femmes dites « très éloignées de l'emploi »** dans leurs démarches d'**insertion professionnelle**. Il s'adresse à des demandeuses d'emploi rencontrant des obstacles particuliers face à l'**accès au marché du travail** ou dont les perspectives classiques d'emploi impliquent une **position infériorisée sur le marché du travail**. **La libre adhésion est au cœur de notre démarche.**

Le CIDFF de la Loire possède également le **label BAIE** (Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi), financé par l'État et délivré par la **FNCIDFF**. Il est **présenté par des femmes et pour des femmes**.

La **Fédération Régionale des CIDFF** est quant à elle signataire depuis 2017 de la **convention d'objectifs ARIANE**, qui permet d'accompagner individuellement et collectivement, **50 femmes « les plus éloignées de l'emploi » et habitantes de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**, sur une année civile, sur le département de la Loire. Cette convention fut renouvelée en 2021 pour 5 ans.

Dans le cadre des contrats de la ville de **Saint-Étienne Métropole**, une des conseillères emploi met également en œuvre des ateliers collectifs de remobilisation vers l'emploi à destination de groupes de femmes, les **Tremplins Emploi #Femmes**.

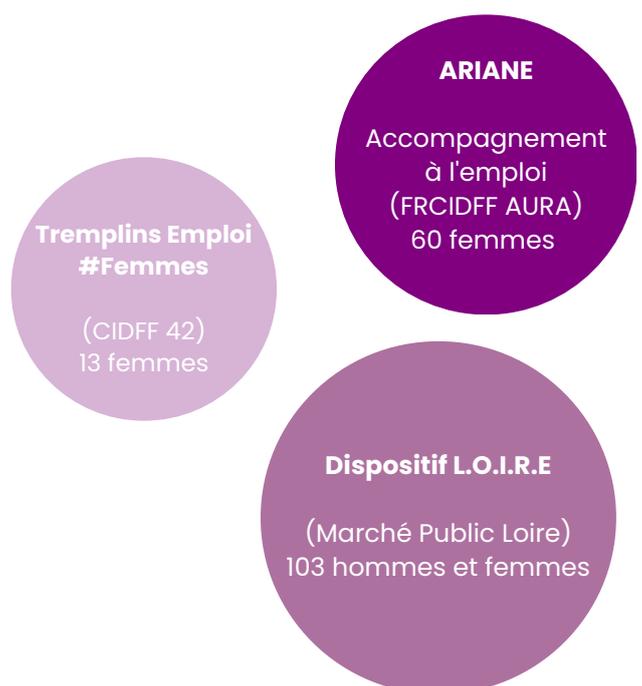
Enfin, le CIDFF de la Loire s'inscrit dans le **dispositif L.O.I.R.E**, partenariat entre le **Département et le PLIE**, qui offre un accompagnement renforcé vers l'emploi pour les **demandeur.euses d'emploi, souvent bénéficiaires du RSA**, qui rencontreraient des difficultés dans leur **insertion sociale et professionnelle**. Il est à disposition des **habitant.es de la ville de Saint-Étienne et sa couronne**.

De manière complémentaire aux accompagnements de droit commun, l'équipe des conseillères emploi intervient de manière spécifique pour **lever les freins genrés à l'accès à l'emploi** : informations sur la garde d'enfants, sur les violences masculines, les discriminations et harcèlement au travail ou encore sur les représentations genrées qui conditionnent les choix professionnels.

Par ailleurs, en 2023, **54,8% des actions collectives** du CIDFF de la Loire concernaient le **domaine de l'emploi et de la formation** (contre 45,7% en 2022) et **36 demi-journées d'ateliers collectifs** ont été proposées.

La **Banque de France** a par ailleurs soutenu l'accompagnement vers l'emploi par le financement :

- d'un **projet professionnel individuel d'une femme accompagnée** dans le cadre du dispositif L.O.I.R.E,
- d'un **projet collectif à destination de 10 femmes accompagnées**, dans le cadre des Tremplins Emploi #Femme (visite du Musée d'Art et d'Industrie et visite d'une rubanerie : l'entreprise Neyret à Saint-Étienne).



PROGRAMME ARIANE

Un accompagnement spécifique et personnalisé

Le secteur de l'emploi et de l'insertion est traversé par une série de contraintes qui peuvent désavantager certains publics, dont les femmes. Les impératifs de retour rapide des chômeur.euses sur le marché du travail peuvent s'avérer inadaptés aux temporalités des **personnes dites « éloignées » ou « très éloignées » de l'emploi, parmi lesquelles les femmes sont sur-représentées.** Les objectifs de placement rapide peuvent par ailleurs amener à reproduire la structure genrée de ce système, déjà fortement segmenté. L'accompagnement du CIDFF tient compte de temps nécessairement long de l'accompagnement et porte une attention particulière aux différentes étapes de parcours. **En effet, les femmes peuvent faire face à d'autres problématiques qui seront prioritaires à leur entrée ou réinsertion sur le marché du travail : violences, garde d'enfants, formations, etc.**

Accompagnement Adapté



pour les femmes

Spécificité de la **FRCIDFF AURA**, l'accompagnement vers l'emploi du programme **ARIANE** a lieu en **non-mixité**, c'est-à-dire à l'unique destination des femmes. En 2023, **214 entretiens individuels** ont été réalisés.

Les publics

En 2023, **60 femmes** ont bénéficié d'un accompagnement via le dispositif **ARIANE** (contre 52 en 2022). L'objectif de ce programme est d'**accompagner 50 femmes** sur l'année civile : soit de façon individuelle sur rendez-vous, soit de façon collective par le biais d'ateliers à thème (3 à 4 ateliers par cycle), selon les besoins de chacune.

Il s'agit d'un public :

- **d'âge moyen : 62% de ces 50 femmes ont entre 26 et 45 ans**, 36% ont plus de 46 ans et seulement 2% ont moins de 26 ans.
- **peu qualifié : 28%** sont sorties du système scolaire **sans aucun diplôme** (contre 25% en 2022) et **16%** possèdent un **niveau de qualification infra bac**, soit un CAP ou BEP (26,92% en 2022). **20%** seulement disposent d'un **diplôme de niveau bac** (17,3% en 2022). **8%** sont titulaires d'un diplôme **Bac+2** (Deug), **12%** d'un diplôme **Bac+3** (licence) et **16%** d'un diplôme **Bac+5** (master). En comparaison, seulement 7,7% étaient détentrices d'un diplôme supérieur à Bac+4 en 2022. **Nous pouvons également souligner que si certaines femmes sont détentrices de diplômes dans leur pays d'origine, la plupart ne sont pas reconnus en France.**
- correspondant aux **catégories de personnes en recherche d'emploi les plus fragiles** :
 - **12%** disposent de la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur.euse Handicapé.e** (9,6% en 2022),
 - **30%** sont **bénéficiaires des minima sociaux** tel que le RSA (30,8% en 2022),
 - **44%** résident au sein de **QPV** (63,5% en 2022),
 - et **10%** sont en **situation d'illettrisme**. Parmi ces femmes accompagnées, **40%** relèvent du **Français Langue Étrangère** (23% en 2022).

- dans des **situations familiales les exposant à la précarité** : sur ces 50 femmes, **40% sont en situation de monoparentalité** (contre 42% en 2022), **4% sont aidantes** au sein de leur famille et **22% sont victimes de violences** (38,5% en 2022). 30% de ces femmes sont en couple avec enfants, 8% sont en couple sans enfant et 22% vivent seules sans enfant.
- **très fragmenté en termes d'expériences professionnelles** : **14% n'ont jamais exercé d'emploi** et **32% ont moins de 6 mois d'expérience** sur le marché du travail. 8% de ces femmes justifient d'une expérience professionnelle de 6 mois à 1 an, 8% également d'une expérience de 1 à 2 ans, 20% d'une expérience de 2 à 5 ans et 14% d'une expérience de 5 à 10 ans. 4% seulement déclarent avoir travaillé plus de 10 ans.
- **majoritairement non salarié** : à l'entrée dans le dispositif, **78% des femmes étaient inscrites à Pôle Emploi** contre 12% de non inscrites, soit parce qu'elles n'étaient pas éligibles, soit par méconnaissance de ce droit. Les 10% d'entre elles étaient salariées au début de l'accompagnement.

Modalités de contact

Les **partenaires emploi/insertion** sont les plus nombreux.ses à prescrire ce programme aux femmes concernées (**32%** contre 44,2% en 2022).

Le **bouche-à-oreille** reste également une des modalités de contact les plus utilisées (**14%** contre 30,8% en 2022), suivi par les **associations** (**12%** contre 5,8% en 2022), les **juristes du CIDFF** (**8%** contre 7,7% en 2022) et les **assistantes sociales** (**6%** contre 7,7% en 2022).

La **complémentarité des services juridique et d'accompagnement vers l'emploi** est **prépondérante et se reflète ici**. En effet, nombreuses sont les femmes ayant été orientées par les juristes vers le dispositif ARIANE, tout comme certaines bénéficiaires du programme peuvent être redirigées vers le service juridique. Les problématiques de ces femmes concernent principalement **les violences et gardes d'enfants**.

Les résultats

Parmi les femmes accompagnées en 2023, **8 sont sorties du programme au cours de l'année**, soit **16%** (contre 31 en 2022, soit 59,6%). Les motifs de ces sorties renvoient à des situations contrastées : **sorties positives** (retour vers l'emploi ou formation) pour **3** d'entre elles (contre 22 en 2022) et **abandons** (réorientation, problème de santé, déménagement...) pour les **5** autres (contre 9 en 2022).

Au total, **60% des personnes accompagnées en 2023** (contre 42,3% en 2022) ont (re)trouvé un **emploi** (CDD, CDI, intérim), de la **formation** (qualifiante, certifiante, initiale ou non-qualifiante telle que la remobilisation, la Préparation Opérationnelle à l'Emploi ou encore les Ateliers Sociolinguistiques) ou de la **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE).

Parmi ces 60%, **2 ont trouvé un CDI, 10 un CDD, 3 de l'intérim, 10 de la formation qualifiante, certifiante ou initiale, 1 de la VAE et 4 de la formation non-qualifiante.**

Sur 50 de ces femmes accompagnées, **42 sont restées dans le dispositif ARIANE pour l'année 2024.** Parmi elles, 15 continuent d'être suivies par le dispositif sans avoir connu de sortie positive (emploi ou formation notamment) au 31/12/2023 et 27 d'entre elles le sont malgré la comptabilisation d'une sortie positive à cette même date.

Le travail de déconstruction des stéréotypes visant à permettre des **projections vers des métiers perçus comme masculins et majoritairement occupés par des hommes** ne peut être réalisé sur un temps court, tant il donne à voir des **représentations genrées fortement ancrées.**

En effet, nous remarquons que **sur l'ensemble des emplois trouvés, aucun ne dépend du secteur de la construction** (idem en 2022) **ni du commerce**, et **4 seulement dépendent du secteur de l'industrie** (contre 3 en 2022). En revanche, nous en dénombrons **26 dans le secteur tertiaire** (contre 15 en 2022).

Nous pouvons noter que sur ces 30 participantes ayant connu des sorties positives, **46,7% ont pu intégrer une formation** (contre 67,5% en 2022) : **33,4% pour la formation qualifiante, certifiante ou initiale** et **13,3% pour la formation non-qualifiante.**

L'accès à la formation constitue un objectif important puisqu'il est **l'une des principales clés à l'insertion professionnelle durable** et **l'un des remparts les plus puissants contre la précarité et le chômage** qui touchent particulièrement les femmes.



TREMPAINS EMPLOI #FEMMES

Un accompagnement collectif pour travailler son projet

Dans le cadre des contrats de politique de la **ville de Saint-Étienne Métropole (SEM)**, le CIDFF accompagne des groupes de **femmes éloignées de l'emploi et habitantes des QPV** dans leur volonté d'**insertion ou de réinsertion socio-professionnelle**.

Chaque année, les Tremplins présentent **deux cycles sur deux territoires ligériens**, et chaque cycle comprend **10 jours d'ateliers**, à raison d'un atelier par semaine sur une période de 3 mois.

Ces actions ont été mises en œuvre en lien avec de **nombreux.ses partenaires** : Compagnie Carnages, la Maison de l'Emploi (cyber-base), SOS à votre service, AFPA, MIFE Loire-Sud, IFRA, Particulier Employeur (CESU), juriste du CIDFF 42, Sport dans la ville, Centre Social du Babet, Relais Emploi de St-Chamond, MJC de St-Chamond, MJC de Rive-de-Gier.

Les ateliers se sont déroulés du **24 avril au 12 juin 2023** sur le **territoire de la Vallée du Gier** pour le premier Tremplin, et du **19 octobre au 11 décembre** sur le **territoire de Saint-Étienne** pour le second.

En tout, ce sont **36 demi-journées collectives** qui ont été réalisées et réparties sur 20 jours d'ateliers, avec notamment une visite gratuite du Musée d'Art et d'Industrie initiée par le CIDFF avec pour objectif la découverte du territoire.

13 participantes ont ainsi été **accompagnées**.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ARIANE:
Un tremplin
pour
l'emploi des
femmes

LIEU
SAINT-ÉTIENNE
MAISON DE L'EMPLOI

10 JOURS
POUR TRAVAILLER
SUR SON PROJET
1 RDV / par semaine

INSCRIPTIONS
04 77 01 33 55
cidff42@cidff42.fr

PLUS D'INFO

SEM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

ATELIERS

- ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES
- DÉCOUVERTE DES MÉTIERS
- LE DROIT DU TRAVAIL
- THÉÂTRE
- PARLER DE SES COMPÉTENCES
- S'ORIENTER
- SE FORMER

SORTIES

- VISITES D'ENTREPRISES
- VISITE DE LA MAISON DE L'EMPLOI DE SAINT-ÉTIENNE
- DÉCOUVERTE DE FORMATIONS
- VISITE DU MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

du **19 octobre**
au **11 décembre**
2023

Objectifs des ateliers

Les ateliers sont divers et permettent notamment aux femmes qui y assistent de :

- **(re)penser leur articulation entre les temps de vie personnel et professionnel,**
- **construire leur réseau** (professionnel, social et d'entraide),
- **connaître leurs droits et les aides existantes** (garde d'enfants, aide aux aidantes, mobilité, formation, information juridique, santé, loisirs, participation à la vie locale...),
- **acquérir une autonomie** psychique, sociale, professionnelle et économique,
- **valoriser leurs expériences personnelles et familiales et reprendre confiance en elles,**
- **découvrir leur territoire** au travers de formations, d'emplois, d'entreprises locales, etc.),
- **développer leur mobilité professionnelle et géographique,**
- **élargir leurs choix professionnels** par la découverte des métiers (par le biais de visites d'entreprise par exemple),
- **apprendre à s'exprimer** par le biais d'ateliers de théâtre, ...

Lors de ces temps collectifs, les notions de **remobilisation personnelle** et d'**égalité femmes-hommes** occupent donc une place prépondérante.

DISPOSITIF L.O.I.R.E

Objectifs

La mission de la référente de parcours L.O.I.R.E pour l'**accompagnement renforcé de personnes vers l'emploi** s'inscrit dans le cadre d'un marché public de services, passé selon une procédure adaptée : **partenariat entre le Département et Saint-Etienne Métropole/Service emploi-insertion**. Le marché a été notifié le 21 décembre 2020 pour une durée de 3 ans.

L'accompagnement L.O.I.R.E s'adresse à des **demandeur.euses d'emploi** (inscrit.es ou non au Pôle Emploi) **de Saint-Étienne et de sa couronne** (territoire Pôle Emploi du Clapier) qui rencontrent des difficultés dans leur **insertion professionnelle mais aussi sociale**.

Ce dispositif **d'accompagnement socioprofessionnel**, contrairement au service emploi du CIDFF, est **mixte**, soit à destination des femmes comme des hommes. Il est dispensé depuis février 2016 au CIDFF de la Loire.

La référente de parcours L.O.I.R.E travaille également en **partenariat étroit avec les autres services du CIDFF** (juridique et emploi), mais aussi avec **différent.es acteur.ices de l'insertion sociale et professionnelle** : acteur.ices de la programmation du dispositif L.O.I.R.E, DIE, Pôle Emploi, Missions Locales Jeunes, organismes de formation, SIAE, GEIQ, opérateurs privés de l'emploi, groupements d'entreprises, agences d'emploi, entreprises, Cap Emploi, MIFE, PLIE, ADIE, services sociaux du Département et de la Commune, Sauvegarde 42, AGASEF, CAF, UDAF, Entraide Pierre Valdo, partenaires santé (Interface, LIFT, CMP, CHU), centre d'accès aux droits, Maison des avocats, Planning Familial, SOS Violences Conjugales 42, bailleurs, GREP, SPIP, Association Rimbaud, associations caritatives, centres sociaux, amicales laïques, médiatrice-santé de Beaubrun-Tarentaize, ...

Le cahier des charges du marché public prévoit la réalisation au **minimum de 700 contacts par an** (dont 60%, soit 420 a minima, doivent être des entretiens physiques) ainsi que l'accompagnement de **70 à 80 participant.es** (bénéficiaires du RSA ou non).

Un « **contact** » désigne **tout entretien physique ou téléphonique**, qu'il soit **individuel ou tripartite**, mais aussi tout **atelier collectif, correspondance par mail ou courrier** ou encore **échange par le biais de tiers**.

En 2023, tout comme en 2022, **103 personnes** ont été accompagnées par le dispositif L.O.I.R.E (contre 91 en 2021) et **755 contacts** ont été réalisés (900 en 2022) pour **496 entretiens physiques** (450 en 2022), soit **65% des contacts** (64% en 2022).

Les **objectifs sont donc largement atteints**, comme ce fut le cas pour les années précédentes.

Ces chiffres illustrent notamment les **besoins d'accompagnement socio-professionnel de la population du territoire d'intervention** (Saint-Étienne Ouest Clapier) ainsi que la capacité d'adaptation et la disponibilité de la référente de parcours du CIDFF.



Les publics

- Parmi les publics bénéficiaires du dispositif, et **contrairement aux années précédentes, les femmes sont plus nombreuses** à hauteur de **60,2%** (46% en 2022).
- **Les bénéficiaires du RSA** représentent **64,1%** des publics (69% en 2022, 67% en 2021). Parmi ces 66 bénéficiaires, 33 sont des hommes et 33 sont des femmes.
- **Les bénéficiaires DELD** (Demandeur.euses d'Emploi Longue Durée, soit plus de 12 mois) concernent **35,9%** des publics. Parmi elleux, **28,1% sont des femmes** et 7,8% seulement sont des hommes.
- **76,7%** des personnes accompagnées sont **inscrites à Pôle Emploi**, dont **49,5% de femmes** et **27,2% d'hommes**.
- Tout comme pour l'année 2022, la **tranche d'âge des 26-50 ans est sur-représentée** puisqu'elle concerne **76,7%** de l'effectif total des publics accompagnés (89,3% en 2022). En opposition, **les moins de 26 ans** ne représentent que **1%** des personnes dans le dispositif (1 homme). **Les personnes de plus de 50 ans** représentent quant à elles **22,3%** des personnes accompagnées (10,7% en 2022), dont 11 femmes et 12 hommes.
- Parmi les publics accueillis, nous remarquons des **niveaux de qualification très contrastés**. En effet **16,5%** ont un **niveau inférieur au CAP/BEP** (13,6% en 2022); **28,1%** ont un niveau équivalent **CAP/BEP** (18,5% en 2022); **10,7%** ont un niveau équivalent **baccalauréat** (5,8% en 2022); **15,5%** ont un niveau équivalent **Bac+2** (DEUG, BTS, DUT, DEUST); **4,9%** ont un niveau équivalent **Bac+3** (licence) et **1%** un niveau équivalent **Bac+5** (master). Comme en 2022, aucune des personnes accompagnées ne présente un diplôme de doctorat.

Les résultats

En 2023, sur **45 sorties du programme**, **17 sont des sorties positives** (23 en 2022), soit **38%** pour **6 hommes** et **11 femmes**, dont **6 habitant.es de QPV** et **12 inscrit.es RSA** :

- **7%** pour des **créations d'activité**,
- **11%** pour des emplois de plus de 6 mois attestés **CDI**,
- **2%** pour de la **formation qualifiante ou diplômante**,
- **18%** pour des emplois de plus de 6 mois attestés **CDD**.

Nous pouvons ici remarquer que les créations d'activité ne comptent aucune femme et qu'à contrario, les emplois attestés CDI et la formation ne concernent ici aucun homme. Les CDD de plus de 6 mois, quant à eux, ont été décrochés par des hommes (3) comme des femmes (5).

Ces emplois concernent des postes dans :

- **l'hébergement et la restauration** (23,5%),
- le **commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles** (17,6%),
- les **activités de services administratifs et de soutien** (17,6%),
- **l'agriculture, sylviculture et la pêche** (11,8%),
- **l'enseignement** (11,8%),
- **l'industrie manufacturière** (5,9%),
- la **construction** (5,9%),
- et les **arts, spectacles et activités récréatives** (5,9%).

Parmi les **sorties du programme**, 28 soit **62%** concernent également des motifs :

- **administratifs** (déménagement, retraite, congé maternité...) pour 27% d'entre elles,
- **personnels** (souhait de ne plus être accompagné.e par le PLIE, ne répondant plus aux convocations ou ne donnant plus de nouvelles ou de contact) pour 13% d'entre elles,
- de **réorientation vers des dispositifs d'accompagnement plus adaptés** pour 18% d'entre elles,
- de **changement de référent.e PLIE à DIE** pour 4% d'entre elles.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

La prévention constituant un puissant levier de transformation sociale, il est important de la mobiliser tout au long de l'année et auprès de différents publics afin de faire reculer le sexisme et de faire avancer les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes.

En mettant en jeu cette complémentarité des approches grâce à son l'équipe pluridisciplinaire, le CIDFF intervient auprès de **groupes d'enfants et d'adolescent.es**, aussi bien en **milieu scolaire** (collège, lycées général et professionnel) que **hors de l'école**, mais aussi auprès de **jeunes adultes** (PJJ, SNU...) ou encore d'**étudiant.es** (écoles d'ingénieur.es ou de théâtre, universités, apprenti.es...).

L'association est par ailleurs de plus en plus identifiée comme un **lieu de ressources pour les professionnel.les** qui la sollicitent sur des questions d'égalité femmes-hommes au sein de leurs équipes ou auprès des publics accueillis, via de la **formation**, des **sensibilisations**, du **prêt d'expositions**, de **documentation** ou encore de **conseils**.

SENSIBILISATION DES JEUNES

Le CIDFF de la Loire mène des **actions auprès de jeunes publics** avec pour objectifs de :

- Favoriser le **respect et l'égalité entre les filles et les garçons**,
- Mobiliser les jeunes vers une **orientation professionnelle diversifiée et non genrée**,
- Promouvoir l'**histoire des droits des femmes et lutter contre les discriminations**, notamment sexistes.

Durant toute l'année 2023, le CIDFF de la Loire a travaillé conjointement avec le **collège Gambetta** (Saint-Étienne) :

- Du 9 au 13 janvier, **une stagiaire de 3ème a notamment été accueillie** par une des juristes, dans le cadre de son stage de découverte des métiers.
- Du 4 au 6 avril 2023, ce sont 9 classes de 5ème, soit **92 élèves du collège** qui ont été **sensibilisé.es à l'égalité filles-garçons** et à la **lutte contre les discriminations** dans le cadre de la **formation des jeunes-relais**.
- Le 25 avril, **11 délégué.es du conseil scolaire** de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème ont également été accueilli.es à la Maison de l'Emploi pour une visite et autour de l'exposition "Bien dans leur genre", suivie d'un débat.

Le CIDFF intervient également auprès de **publics jeunes, hors éducation nationale** :

- **Intervention** sur 3 jours auprès d'environ **125 jeunes du SNU du Bessat** (12 et 13 avril et 6 juillet 2023). Les thématiques abordées étaient **l'égalité femmes-hommes et les violences sexistes et sexuelles (VSS)**.
- **Intervention** sur le thème de **l'égalité et de la citoyenneté** auprès de **8 jeunes de la PJJ** de Saint-Étienne (5 juillet 2023). Les thèmes abordés étaient les stéréotypes de genre, la lutte contre les discriminations et les violences ainsi que les inégalités femmes-hommes, notamment par le biais de l'exposition "Bien dans leur genre".

Les **élèves de l'enseignement supérieur et de la recherche** font également partie des publics ciblés :

- **Sensibilisation** autour des **VSS** et de **l'égalité femmes-hommes** auprès d'**élèves comédien.nes à la Comédie** de Saint-Étienne.

LES SEMAINES DE L'ÉGALITÉ

Les Bus de l'Égalité

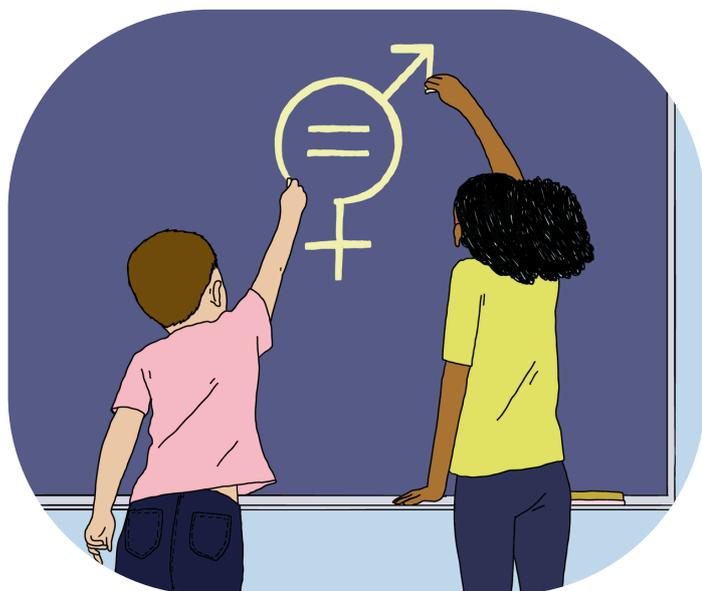
Comme les années précédentes, le CIDFF a participé aux « **Bus de l'Égalité** », organisés dans le cadre de la **11ème édition des Semaines de l'Égalité** par **Saint-Étienne Métropole** et animées par diverses associations locales dont le CIDFF de la Loire, durant le mois de mars 2023.

Cette temporalité n'est pas anodine puisqu'elle s'inscrit dans les thématiques portées par le **8 Mars, Journée Internationale des Lutttes pour les Droits des Femmes**.

Dans ce cadre de prévention et de sensibilisation à ces questions, 3 interventions sont notamment proposées :

- « Filles-garçons, des ambitions partagées »,
- « Mixité professionnelle »,
- « Buzzons contre le sexisme ! ».

Du 6 au 24 mars 2023, **44 ateliers ont été réalisés auprès de 476 élèves de collèges et lycées, de 10 établissements scolaires** (5 collèges, 5 lycées), afin de les sensibiliser au **sexisme ordinaire**, aux **stéréotypes et préjugés ancrés dans nos sociétés**, aux **constructions sociales liées au genre**, mais aussi à la **mixité des métiers**, et donc à l'élargissement des choix professionnels pour les filles comme pour les garçons. Les interventions ont eu lieu à Saint-Chamond, à Firminy, à Rive-de-Gier, à Villars, à Saint-Étienne, à Unieux, à Andrézieux et à la Ricamarie.



La journée d'appui aux acteur.ices

Depuis plusieurs années, le **CIDFF et SOS Violences Conjugales 42** sont identifiées comme des structures-ressources en matière d'**égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, et notamment dans le cadre des contrats de ville de Saint-Étienne Métropole.

En 2023, toujours durant ces Semaines de l'Égalité, nos deux associations ont organisé une **journée de formation durant la journée du 21 mars, sur le thème des cyberviolences**.

Réuni.es à l'Espace Aretha Franklin du quartier stéphanois de Montreynaud, les **professionnel.les et partenaires de l'intervention sociale, professionnelle et judiciaire** invité.es ont pu assister à la conférence intitulée « **Cyberviolence et rapports aux genres : l'exposition des femmes et des filles** », présentée par Aurélie Olivesi (maîtresse de conférence à l'Université Lyon 1) et Isabelle Hare (maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2). Durant l'après-midi, les personnes ont également pu échanger lors des ateliers autour des ressources existantes sur le territoire de SEM.

La table-ronde entreprises

Enfin, toujours dans le cadre de ces Semaines de l'Égalité, une **table-ronde entreprises** a été organisée le 9 mars 2023 à l'École des Mines de Saint-Étienne : « **La mixité, un atout pour développer la marque employeur** ». Animée par le CREPI Loire, elle a réuni des intervenant.es diverses tel.les que la STAS, SFI Multimédia, Chocolartisan, l'AGASEF Loire et Sandrine Berger-Douce (professeure en management stratégique à l'Institut Henri Fayol).

SENSIBILISATION DES (FUTUR.ES) PROFESSIONNEL.LES

L'action publique n'est pas neutre en matière d'égalité et faute d'une analyse réflexive autour de leurs propres pratiques, les professionnel.les qui mettent en œuvre les politiques publiques ont de grandes probabilités de reproduire des rapports inégalitaires.

Dans ce cadre de formation, le CIDFF a aussi pour mission de sensibiliser des acteur.ices professionnel.les autour de **questions touchant aux droits des femmes, au genre et à l'égalité au travail**. Par le biais d'actions menées, l'objectif est d'impulser une transformation des pratiques ordinaires et parfois sexistes des salarié.es, via une **approche intégrée de l'égalité**.

QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2023

Auprès des futur.es professionnel.les

- **Sensibilisation** sur la thématique "**Violences faites aux femmes : détecter et protéger**" auprès de 20 hommes et 7 femmes, **étudiant.es et aides soignant.es** à l'**IFSI-Croix Rouge** à Saint-Étienne (24 mai 2023).
- **Table ronde** intitulée "**Repérage et prévention des situations à risques**" auprès de 70 femmes et 5 hommes, **étudiant.es et aides soignant.es** à l'**IFSI-Croix Rouge** à Saint-Étienne (29 novembre 2023).
- **Stand de sensibilisation auprès d'étudiant.es sur le campus santé CHU Nord de l'Université Jean Monnet** à Saint-Étienne (25 octobre 2023).

Auprès des professionnel.les et partenaires locaux

- **Animation** d'un **atelier intergénérationnel** à la **Maison des Services de Pélussin** autour des jeux des 7 familles du CIDFF afin de faire jouer ensemble les différentes générations sur les **diverses représentations de la famille** et ainsi susciter des échanges (24 octobre 2023).
- **Intervention** pour **présenter le CIDFF et faire connaître ses activités** aux **salarié.es du Pôle Emploi de Saint-Chamond** (23 novembre 2023).
- **Ateliers de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail** à la **Maison de l'Emploi** (7 décembre 2023), suite au lancement du **Projet VSST** (Violences sexistes et sexuelles au travail) dans la Loire. Ce projet vise à sensibiliser les employeur.es, RH, personnel de l'encadrement, syndicats, salarié.es et publics en insertion professionnelle des TPE/PME du secteur privé, mais aussi à **prévenir les actes de VSST** et à **faire connaître leurs droits aux personnes victimes**.

Auprès du grand public

- **Événement cinéma** au Méliès, en partenariat avec l'ONG **Soroptimist** et à l'occasion de la **Journée de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes, le 25 Novembre** (27 novembre 2023). Cet événement nous a notamment permis de sensibiliser davantage à la **question des violences sur notre territoire**, valoriser nos **activités** ainsi que le **travail des salariées et du CA** et d'optimiser notre communication vers nos **partenaires de terrain**.

RESSOURCES EN PRÊT

L'égalité, ça se travaille !

Les femmes ont toujours travaillé... Depuis leur entrée massive dans le salaire à la fin des années soixante, elles s'y sont maintenues malgré les crises, et l'augmentation du chômage. Elles sont néanmoins parmi les salarié.es les plus précaires ! L'exposition montre les aspects contradictoires correspondant aux femmes qui se heurtent dans le monde du travail : discriminations, harcèlement et violences sexistes et sexuelles, non mixité des métiers et en même temps droits conquis. Elle présente à la fois les obstacles à l'égalité réelle et le chemin de la conquête de cette égalité dans l'histoire, par le droit et par les luttes.



Créée par : L'égalité c'est pas sorcier
Illustrateur : Serge Bloch
Tous Publics
Date de création : 2021

L'égalité c'est pas sorcier !

Cette exposition est un outil de sensibilisation et de prise de conscience auprès des décideur.euses et du grand public. Elle se veut dynamique et offensive pour provoquer le débat et créer un mouvement. Elle s'articule autour des grandes thématiques suivantes : la grammaire, l'égalité professionnelle, la parité en politique, la prostitution, la liberté sexuelle, la gestation pour autrui, les violences faites aux femmes. Elle vise à déconstruire les idées reçues et les lieux communs, et propose des pistes d'action individuelles et collectives pour les dépasser.

Créée par : L'égalité c'est pas sorcier
Publics ciblés : adolescent.e.s, étudiant.e.s, professionnel.le.s de l'éducation, élu.e.s et agent.e.s des collectivités et de l'administration)
Date de création : 2010



QUELQUES PORTRAITS EXTRAITS DE L'EXPOSITION



Tous les métiers sont mixtes

Composée de portraits de femmes dans des métiers dits "d'hommes" ou des hommes dans des métiers dits "de femmes", l'exposition contribue à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir la liberté de choix des métiers. En montrant simplement des femmes et des hommes, épanoui.es dans leur profession, en soulignant que les noms des métiers peuvent s'accorder au masculin tout comme au féminin. Elle permet à chacun.e de se projeter dans l'univers professionnel de son choix.

Créée par : Femmes Ici et Ailleurs
Tous publics
Date de création : 2016

#ViolenceJeTeQuitte

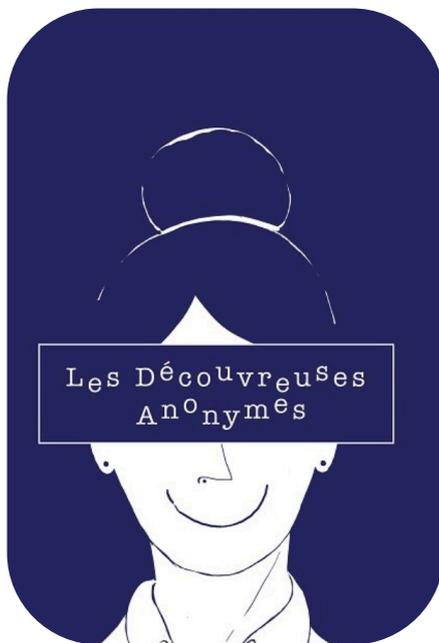
L'exposition #ViolenceJeTeQuitte aborde les multiples formes de violences sexistes et/ou sexuelles que l'on peut retrouver dans notre société et auxquelles peuvent être exposés les jeunes en particulier. Conçue avec à la participation d'une cinquantaine de jeunes de la Région PACA de 14 à 24 ans, elle permet de sensibiliser les jeunes à ces questions tout en leur donnant des clés pour (ré)agir.

Créée par : Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la région PACA



Publics ciblés : établissements scolaires, centres sociaux ou autres structures accueillant des adolescent.e.s et jeunes adultes

Date de création : 2021



Les Découvreuses Anonymes

Elles ont découvert la structure de l'ADN, inventé l'aquarium ou fait avancer l'étude des primates. Ces femmes scientifiques ont marqué les sciences et pourtant, le grand public n'a pas connaissance de leurs brillantes carrières ! Pour favoriser la visibilité des femmes dans les sciences, Animafac et l'association WAX Science se sont associées pour réaliser une exposition sur ces femmes scientifiques, inventrices d'exception, comme l'ethnologue Diane Fossey, la pédiatre Marthe Gautier, la biologiste britannique Rosalind Franklin, ou encore la naturaliste française Jeanne Villepreux-Power...

Créée par : Association Animafac, Association WAX Science

Publics ciblés : enfants, adolescent.e.s, étudiant-es, professionnel-les de la santé, de l'éducation, élu-es et agent-es des collectivités et de l'administration.

Date de création : 2015

Bien dans leur genre

Présentée sous forme de quiz, l'exposition invite chacun.e à réfléchir à la question de l'égalité entre les filles et les garçons afin de lutter contre les stéréotypes de genre et prévenir les comportements sexistes. Elle permet d'ouvrir des espaces d'expression et d'échanges pour amener les enfants à des changements d'attitudes, de pacifier les relations filles/garçons et d'encourager la coopération entre les deux sexes, en développant l'entraide et le respect mutuel.

Créée par : Utopique Éditions

Textes : Didier Jean & ZAD

Illustrations : Sergio Marques

Tous publics

Date de création : 2015

Exposition



Bien dans leur genre

Afin de mener à bien leurs missions et d'**adapter en permanence leurs pratiques professionnelles face à certains enjeux sociétaux**, les salariées du CIDFF de la Loire sont elles-mêmes **formées en continu et diplômées de formation**. Durant l'année 2023, l'équipe a ainsi suivi des **formations et sensibilisations en interne**, notamment autour de la **prise en charge de certains publics** ainsi que sur la **prostitution**.

SENSIBILISATION ET FORMATION AUTOUR DE LA PROSTITUTION **FRCIDFF AURA (Lyon)**

- Le **10 mars 2023**, une **journée de formation autour de la prostitution a été proposée aux juristes des CIDFF de la Région AURA**. Au programme, un ciné-débat sur « Les femmes étrangères face aux violences », la projection du film *Les fleurs amères* d'Olivier Meys, suivie d'une intervention de juristes du CIDFF, de l'association ADATE et d'un bénévole de la Cimade. Une **sensibilisation sur le cadre législatif relatif à la prostitution** a également été réalisée par Stéphanie Gaudillat.
- Le **26 septembre 2023**, une **journée de formation et sensibilisation à la prostitution** a également été dispensée par la **FRCIDFF AURA auprès des salariées des CIDFF de la région**, dont l'équipe du CIDFF de la Loire.
- Le **5 décembre 2023**, une **journée de formation et de sensibilisation** a été proposée aux **CIP (service emploi du CIDFF)** par Stéphanie Gaudillat : **“Mieux comprendre pour mieux repérer et accompagner vers l'emploi les femmes en risque de prostitution”**.

FORMATION “MENER UN ENTRETIEN MOTIVATIONNEL” **CCI FORMATION (Saint-Étienne)**

- Toute l'**équipe du CIDFF de la Loire** a également suivi une **formation** dispensée par la **CCI Formation** et intitulée **“Mener un entretien motivationnel” (3 jours)**

FORMATION “ACCUEILLIR ET MENER UN ENTRETIEN D'UNE PERSONNE EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE” **CCI FORMATION (Saint-Étienne)**

- Également dispensée par la **CCI Formation**, l'**équipe** a suivi une **formation intitulée “Accueillir et mener un entretien avec une personne en souffrance psychique” (2 jours)**.

PERSPECTIVES 2024

FAIRE EVOLUER L'OFFRE D'ACCES AU DROIT ET D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES FEMMES

Accès au droit

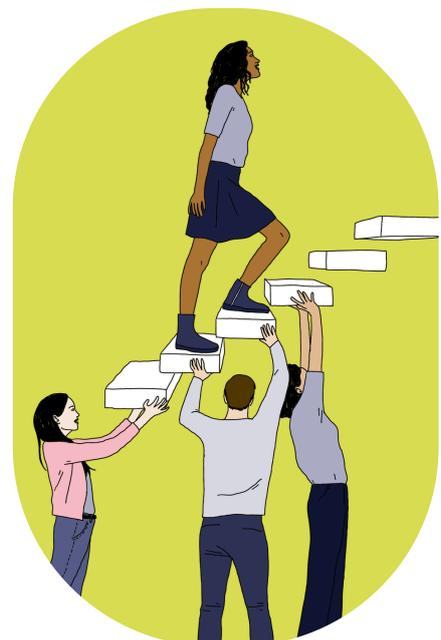
- Optimiser le déploiement des permanences juridiques tenant compte de nos moyens, des besoins des territoires et du degré d'appropriation du service par les collectivités
- Expérimenter de nouvelles formes d'information juridique à destination de publics éloignés de leurs droits (permanences "hors les murs")

Accompagnement vers l'emploi

- Améliorer la lisibilité quant à la spécificité de nos accompagnements
- Inclure davantage les personnes accompagnées par les associations partenaires (aide aux victimes, hébergement, Rimbaud...)
- Continuer à évaluer les besoins des femmes (appréhendées dans leur diversité) en matière d'accès à l'emploi et à la formation
- Renforcer notre rôle d'observatoire quant aux freins genrés d'accès à l'emploi et à la formation

STRUCTURER ET ÉLARGIR LE RÉSEAU PARTENARIAL

- Enrichir les coopérations territoriales avec les acteurs généralistes "de première ligne" (Education populaire, action sociale, Education nationale, prévention spécialisée...)
- Renforcer notre implication dans les réseaux spécialisés dans les champs de la parentalité, de l'aide aux victimes, de l'accès au droit, de l'emploi/insertion
- Faire évoluer les partenariats avec les structures d'enseignement supérieur (Université Jean Monnet, Ecole Centrale/ENISE, Ecole d'art dramatique de la Comédie de St-Etienne, Ecole des mines) et les étendre (ENSEIS...)



RENFORCER LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- **Se rendre visibles** et **faire connaître** les activités de l'association auprès du grand public et des jeunes à l'occasion d'**événements festifs sur le territoire** (événements culturels, compétitions sportives, festivals etc.)
- Prendre part à l'organisation d'actions de **sensibilisation** de grande ampleur à l'occasion des **journées du 8 mars** et **du 25 novembre** (aux côtés des partenaires du "collectif du 25 novembre")
- Enrichir l'**espace-ressources** de **documentation pédagogique actuelle et de qualité** et en **faciliter l'accès** aux professionnels du territoire (mise en place d'une "Egalithèque")
- **Actualiser l'offre de formation**, en lien avec les problématiques émergentes (notion de "**consentement**", "**cyberharcèlement**"...)
- Continuer à déployer le module de sensibilisation (3h) sur les **Violences Sexistes et Sexuelles au Travail (VSST)** à destination des entreprises du secteur privé (en intra et en inter-entreprises) et **l'adapter pour la fonction publique**

Le CIDFF de la Loire participe à un groupe de travail de la Fédération Régionale de CIDFF visant à faire évoluer l'offre de formation du réseau. En 2024, un **catalogue de formation régional** devrait voir le jour et une demande de **certification QUALIOPi** (Référentiel National Qualité) est en cours.

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

IMPLANTATION TERRITORIALE

ZONE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Maison France Services
(Boën-sur-Lignon)

ROANNE

Point d'Accueil Femmes
Familles Jeunes
Maison des Services Publics
Saint-Clair
Maison des Services Publics du
Parc des Sports



ZONE FOREZ EST

Point Rencontre Emploi (Feurs)

SAINT-ÉTIENNE ET SA COURONNE

Maison de l'Emploi (Saint-Étienne),
Centre Social du Babet (Saint-Étienne)
Conseil Départemental d'Accès au
Droit de la Loire (Saint-Étienne),
Espace socio-culturel Le Nelumbo
(Andrézieux-Bouthéon)
Pôle de Services (Le Chambon-
Feugerolles)

ZONE GIER PILAT

Centre social de Saint-Julien
(Saint-Chamond),
Maison des Services du Pilat
rhodanien (Pélussin)

*Les coordonnées complètes de nos lieux de permanences sont
détaillées sur notre site web.*

Ils nous ont soutenus en 2023

État Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Etat Fond de développement pour la vie associative
Région AURA
Département de la Loire
CAF de la Loire
Saint-Étienne Métropole (Contrats de ville)
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
Ville de Saint-Étienne
Ville de Roanne
Ville d'Andrézieux-Bouthéon

Mécénat

- Banque de France
- Soroptimist (ONG)
- Fondation Orange

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien envers nos actions. Ensemble, continuons à faire progresser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et à favoriser l'autonomie des femmes sur le département de la Loire.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARTY Brigitte
présidente
LAURENCEAU Hélène
présidente d'honneur
MEA KUNSZT Liliane
trésorière
FORESTIER Narjese
trésorière-adjointe
JULLIOT Sophie
secrétaire
DEGACHE Florence
secrétaire-adjointe
BOYER Mireille
administratrice
PAULET Thérèse
administratrice

LISTE DU PERSONNEL

En poste au 31/12/2023

DECITRE Amandine, directrice (en arrêt longue maladie), 1 ETP
(**FADHLOUN Itidel** en CDD pour remplacement provisoire de juin 2023 à début janvier 2024)

BANSE Émilie, juriste, 1 ETP

PRUVOST Marianne, juriste, 1 ETP

BENYAHIA Zibouda, conseillère à l'emploi, 1 ETP

THOMAS Valérie, conseillère à l'emploi, 1 ETP (**RODRIGUES Nathalie** jusqu'en août 2023 inclus)

VERNAY Marilyne, assistante de gestion, 0.69 ETP

FUENTES FIGUERAS Fabienne, chargée d'accueil, 0.74 ETP (**KIBA MABUBA Martiane** jusqu'en septembre 2023 inclus)

CIDFF DE LA LOIRE

18, Avenue Augustin Dupré - 42000

SAINT-ÉTIENNE 04.77.01.33.55

cidff42@cidff42.fr

<https://loire.cidff.info/>

Association régie par la loi 1901

Agréée par l'État

Membre de la FNCIDFF et de la FRCIDFF AURA

SIRET 508 518 040 00037 - APE 9499Z



Mieux
informées,
**plus
fortes**